

---

**SÉANCE ORDINAIRE DU 16 FÉVRIER 2016**

**PROCÈS-VERBAL**, d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 16 février 2016, à 19 h 30, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire  
M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1  
Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2  
Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3  
M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5  
M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Vacance :

District numéro 4

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M. Robert Doré, directeur général  
M<sup>e</sup> Daniel Martineau, greffier  
M<sup>e</sup> Olivier Trudel, greffier adjoint

---

**PROCÈS-VERBAL**

---



**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 19 h 30, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.



**2016-060**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1  
APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



**QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DES 19 ET 25 JANVIER 2016 ET DES 2 ET 9 FÉVRIER 2016**



**PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION**

Le greffier dépose le procès-verbal de correction du Règlement REGVSAD-2007-057 et de la résolution RVSAD-2015-4485.



**2016-061**

**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 19 ET 25 JANVIER ET DES 2 ET 9 FÉVRIER 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2  
APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3  
ET RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016 et les procès-verbaux des séances extraordinaires des 25 janvier, 2 et 9 février 2016.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC**



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU  
3 FÉVRIER 2016 – RAPPORT DU MAIRE**

Le maire fait rapport des décisions prises lors de la séance d'agglomération de Québec du 3 février 2016.



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU  
17 FÉVRIER 2016 – PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**



2016-062

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU  
17 FÉVRIER 2016 – ORIENTATION DU CONSEIL**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 17 février 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2  
APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6  
ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes :

- AP2016-025** Adjudication d'un contrat pour le service de remorquage pour les véhicules de la Ville (VQ-48156)
- AP2016-027** Ratification des ententes de services professionnels juridiques, relativement aux services requis dans le cadre de griefs syndicaux, pour la période du 1er janvier 2016 au 30 juin 2017 (dossier 48252)
- OT2016-001** Avenant à l'entente signée le 27 mars 2013 entre la Ville de Québec et *L'Institut de la statistique du Québec*, concernant l'enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement
- AP2016-028** Adjudication d'un contrat pour l'acquisition de camions à long terme (VQ-47834)
- AP2016-029** Adjudication d'un contrat pour l'achat de potences elliptiques (VQ-47897)
- AP2016-030** Adjudication d'un contrat pour l'achat de luminaires *DEL* (VQ-48003)
- AP2016-047** Adjudication d'un contrat pour la fourniture de divers filtres de ventilation pour bâtiments (VQ-47324)
- AP2016-054** Approbation d'une grille de pondération et d'évaluation des offres pour la sélection d'un fournisseur en vue des services de fourniture et de gestion d'un programme d'uniformes, d'articles vestimentaires et équipements connexes pour les services de la sécurité publique de la Ville de Québec
- AP2016-072** Adjudication d'un contrat de services professionnels en vue de réaliser le développement d'un modèle prévisionnel de la qualité de l'eau du fleuve dans le secteur de la baie de Beauport (dossier 48309)
- CO2016-001** Autorisation de paiement des frais d'utilisation et d'administration encourus par *Québecor Média inc.* pour les visites publiques et la soirée d'inauguration tenues par la Ville de Québec, dans le cadre des festivités d'ouverture du *Centre Vidéotron*
- PC2016-005** Approbation du *Règlement n° 259-2015 modifiant le Règlement de zonage n° V-965-89 - modification de certaines dispositions en zone R-A/C<sub>7</sub>*, de la Ville de L'Ancienne-Lorette, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne communauté urbaine de Québec
- SI2016-006** Acquisition, de gré à gré ou par expropriation, d'une partie du lot 1 259 709 du cadastre du Québec, des servitudes réelles et perpétuelles d'égouts et des servitudes temporaires de construction, contre une partie des lots 1 257 765, 1 259 707, 1 259 709, 1 259 711 et 1 259 713 du susdit cadastre - Arrondissement des Rivières
- SI2016-012** Appropriation de 3 850 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération
- PC2016-009** Appropriation de 670 000 \$ à même le fonds général de la Ville
- IN2016-002** *Règlement de l'agglomération sur des travaux de réfection et d'amélioration d'infrastructures souterraines et de surface relevant de la compétence*

*d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1020*

**PC2015-079** *Règlement de l'agglomération modifiant le Règlement sur le contrôle intérimaire relativement aux établissements de vente au détail d'une superficie de plancher supérieure à 4 000 mètres carrés afin d'ajouter un territoire admissible à un tel établissement situé dans le secteur de l'avenue Blaise-Pascal, du boulevard de la Chaudière et de la rue Mendel, R.A.V.Q. 1032*

**EU2016-001** *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'entretien, de réfection et de modernisation de certaines infrastructures relatives au traitement de l'eau potable et à l'épuration des eaux usées et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1034*

De donner au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



---

## PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS



---

## PROPOSITIONS



---

**2016-063**

**CONSEIL MUNICIPAL – POSITION DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES CONCERNANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC**

CONSIDÉRANT la tenue prochaine d'une rencontre de travail de la Commission consultative sur le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec;

CONSIDÉRANT la nécessité pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures de poursuivre son développement résidentiel afin de répondre aux besoins de la population et d'augmenter ses sources de financement.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3  
APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6  
ET RÉSOLU :

De rappeler la position de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures d'exclure des zones de réserve les secteurs prioritaires de développement résidentiel déjà identifiés et inscrits au Plan métropolitain d'aménagement et de développement en vigueur depuis 2012;

Une copie de cette résolution sera adressée à M. Sam Hamad, député de Louis-Hébert et Président du Conseil du trésor, ministre responsable de la Capitale-Nationale et à M. Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



---

**2016-064**

**DIRECTION GÉNÉRALE – ADOPTION DES ÉCHELLES SALARIALES DES CADRES ET DES PROFESSIONNELS**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5  
APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6  
ET RÉSOLU :

D'adopter les échelles salariales des cadres et des professionnels selon le document joint en annexe et d'autoriser le directeur général à positionner chaque cadre et professionnel à l'intérieur de ces échelles salariales selon la catégorie à laquelle ils appartiennent avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2016;

Les salaires prévus aux contrats d'emploi intervenus entre la Ville et ces cadres et professionnels sont modifiés de façon à correspondre à ceux prévus aux échelles salariales adoptés par la présente.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-065

**TRÉSORERIE – DÉSIGNATION DE MME SYLVIE JEAN À TITRE D'ADMINISTRATRICE PRINCIPALE AU COMPTE ACCÈS-D AFFAIRES DE LA VILLE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3  
APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5  
ET RÉSOLU :

De nommer Mme Sylvie Jean, trésorière adjointe, à titre d'administratrice principale du site Accès-D Affaires Desjardins pour le compte de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-066

**TRÉSORERIE – AUTORISATION TRANSFERTS DE FONDS PAR VIREMENT ÉLECTRONIQUES**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3  
APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le trésorier et le trésorier adjoint à procéder aux transferts bancaires par voie électronique lorsque requis tout en respectant les normes en vigueur pour les signatures exigées lors de sorties de fonds.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-067

**TRÉSORERIE – PAIEMENT D'INTÉRÊTS SUR REMBOURSEMENT DE TAXES**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5  
APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6  
ET RÉSOLU :

QUE la Ville rembourse au contribuable le trop-perçu en taxes ainsi que des intérêts calculés selon le taux d'intérêt prévu au règlement de taxation annuel en fonction des dates légales de paiement si elles ont été respectées dans le cas de taxes imposées en trop.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-068

**TRÉSORERIE – LISTE DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION PRÉVUES AUX RÈGLEMENTS PARAPLUIE REGVSAD-2013-359 ET REGVSAD-2014-392**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3  
APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2  
ET RÉSOLU :

D'autoriser que les crédits nécessaires à la réalisation de certains projets listés au plan triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 soient puisés à même les règlements d'emprunt parapluie portant les numéros REGVSAD-2013-359 et REGVSAD-2014-392.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-069

**TRÉSORERIE – ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET PAYÉS**

Monsieur le maire, Sylvain Juneau, déclare qu'il a directement ou indirectement un intérêt particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, il s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question, et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Il mentionne la nature générale de son intérêt dans le dossier;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3  
APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement des comptes à payer selon la liste fournie le 10 février 2016 pour un montant total de 720 414,91 \$;

D'entériner la liste des comptes payés de janvier et février 2016 ainsi que la liste des prélèvements automatiques pour la période du 8 janvier au 7 février 2016 pour un montant de 1 265 440,27 \$;

**Total : 1 985 855,18 \$**

D'approuver la liste des chèques à ratifier et des comptes à payer déposée le 10 février 2016;

QUE le Service de la trésorerie est autorisé à émettre le chèque pour le premier versement de la quote-part pour l'année 2016 pour les services de l'agglomération de Québec pour une somme de 12 467 053 \$;

Que les crédits pour ces dépenses soient puisés à même le fonds général ou les fonds disponibles d'un règlement d'emprunt ou toutes autres sources de financement comme indiqué aux journaux des achats énumérés dans ce présent mémoire.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



**2016-070**

**TRÉSORERIE – VIREMENTS BUDGÉTAIRES ET RÉAMÉNAGEMENT DE CRÉDIT**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

ET RÉSOLU :

D'accepter les virements budgétaires proposés et déposés en annexe de ce mémoire.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



**2016-071**

**GREFFE – MANDAT – COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC – GILLES AUDET EXCAVATION INC. C. VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES (DOSSIER NO 200-17-023625-163)**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

De donner mandat à la firme Lavery de représenter la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures dans le dossier no 200-17-023625-163 de la Cour supérieure du Québec.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



**2016-072**

**RESSOURCES HUMAINES – NOMINATION D'UNE COORDONNATRICE À LA CULTURE AU SERVICE DE LA CULTURE, DES LOISIRS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU :

De recommander que le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures approuve la nomination de Mme Caroline Arpin comme coordonnatrice à la culture au Service de la culture, des loisirs et de la vie communautaire, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



**2016-073**

**RESSOURCES HUMAINES – ADOPTION DE LA POLITIQUE SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉTUDIANTS ET STAGIAIRES – 2016 (POL-2016-018)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

D'adopter la *Politique de rémunération des étudiants et des stagiaires à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures*, annexé à la présente.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-074

**CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE – DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE – FÊTE DES AÎNÉS 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6  
APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2  
ET RÉSOLU :

D'autoriser une subvention de 1000 \$ à l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien des associations de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, pour l'organisation de la Fête des aînés 2016.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-075

**CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE – SUBVENTION ANNUELLE 2016 – MAISON DES JEUNES DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1  
APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5  
ET RÉSOLU :

D'octroyer à la maison des jeunes pour l'année 2016 une subvention de 20 000 \$ et d'effectuer le paiement en quatre versements égaux :

31 mars 2016 : 5 000 \$	30 juin 2016 : 5 000 \$
30 septembre 2016 : 5 000 \$	31 décembre 2016 : 5 000 \$

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-076

**CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE – MODIFICATION DU NOM POUR LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE ET POUR LE SERVICE DE LA CULTURE**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1  
APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2  
ET RÉSOLU :

De remplacer les noms du Service des loisirs et de la vie communautaire et du Service de la culture par le nom Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-077

**TRAVAUX PUBLICS – MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – ACHAT DE CHLORURE UTILISÉ COMME ABAT POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5  
APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1  
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités, intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (*chlorure de calcium solide en flocons et/ou chlorure en solution liquide*) nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2016;

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises qui lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée;

QUE la Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixe et précisé dans le document d'appel d'offres;

QU'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'UMQ.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



**2016-078**

**TRAVAUX PUBLICS – AUTORISATION DE SIGNATURE POUR PROLONGEMENT DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE PHASE II – PARC INDUSTRIEL NORD**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU :

D'approuver l'estimation des coûts annexée à la présente et désigne Mme Marie-Joelle Gosselin, ing., directrice par intérim au Service des travaux publics pour signer cette estimation au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



**2016-079**

**TRAVAUX PUBLICS – RECOMMANDATION DE PAIEMENT NUMÉRO 2 – REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-MARIE-ROY**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de 191 491,80 \$ taxes incluses en faveur de Équipe SG plomberie-chauffage, pour les travaux de remplacement des chaudières au Centre communautaire Jean-Marie-Roy à même les crédits du Règlement d'emprunt no REGVSAD-2013-359.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



**2016-080**

**URBANISME – CPTAQ – LOT 3 056 383**

CONSIDÉRANT l'absence d'impacts additionnels pour l'agriculture ou le milieu naturel compte tenu que cet usage est situé à l'intérieur du bâtiment résidentiel existant et à même un lot déjà utilisé à des fins résidentielles;

CONSIDÉRANT QUE l'homogénéité de la communauté dans un tel contexte n'est pas affectée;

CONSIDÉRANT la faible possibilité d'utilisation du terrain visé à des fins agricoles en raison de la superficie du lot, la qualité du sol et son emplacement dans un ilot déstructuré;

CONSIDÉRANT la présence très limitée de lots situés à l'extérieur de la zone agricole permettant la construction d'habitation unifamiliale isolée.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU :

D'appuyer la demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec ayant pour objet le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot 3 056 383 du cadastre du Québec, soit pour l'ajout d'un deuxième logement à même le bâtiment existant et la construction d'un futur bâtiment résidentiel.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



**MATIÈRE NÉCESSITANT UNE CONSULTATION PUBLIQUE**



**2016-081**

**SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE – DDM – 285, ROUTE 138 – 107, RUE JEAN-JUNEAU**

CONSIDÉRANT QUE le projet a déjà bénéficié de dérogations mineures concernant son implantation;

## SÉANCE ORDINAIRE DU 16 FÉVRIER 2016 (suite)

CONSIDÉRANT la modification règlementaire de 2015 pour augmenter la hauteur maximale à 14 mètres et 5 étages dans cette zone;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est situé dans le noyau villageois à un endroit névralgique;

CONSIDÉRANT QUE les zones adjacentes permettent seulement le bâtiment de 3 et 4 étages;

CONSIDÉRANT QUE la hauteur réelle des bâtiments demeure la même;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure est la résultante de la réduction du remblai et non de l'augmentation de l'élévation géodésique du bâtiment.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation mineure visant à augmenter la hauteur à 14,8 m des bâtiments principaux sur les lots 5 799 557 et 5 799 558.

Ont voté pour : Mme Lise Lortie, MM Denis Côté,  
Guy Marcotte et Louis Potvin

A voté contre : Mme France Hamel

Adopté à la majorité, le président s'abstenant de voter



2016-082

### SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE – DDM – 117, RUE DES LAVANDIÈRES

CONSIDÉRANT qu'il n'y aura aucune modification extérieure au bâtiment principal;

CONSIDÉRANT qu'il ni a aucun autre bâtiment complémentaire distinct sur le terrain;

CONSIDÉRANT l'absence d'impact sur la jouissance du droit de propriété pour les voisins;

NONOBTANT QUE faire droit à la présente demande comporte des risques d'effet d'entraînement pour des demandes similaires.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation mineure sur le lot 3 058 924 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, pour rendre réputée conforme l'agrandissement du garage à partir de l'atelier existant et d'augmenter la superficie totale des constructions complémentaires à 77,3 m<sup>2</sup>, abri d'auto inclus

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-083

### SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE – DDM – 215, RUE DE BORDEAUX

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

ET RÉSOLU :

De reporter la présente séance de consultation publique à la séance extraordinaire du 8 mars 2016.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



### AVIS DE MOTION



2016-084

### AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 2016-474 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 480-85 AFIN DE MODIFIER LA CONFIGURATION DE LA ZONE RA/A-82

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un Règlement no 2016-474 modifiant le Règlement de zonage no 480-85 afin de modifier la configuration de la zone RA/A-82.



2016-085

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 2016-475 MODIFIANT LE PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT R.V.Q. 990 AFIN DE MODIFIER L'AIRE D'AFFECTATION « RÉSIDENTIEL-RURAL »**

Avis de motion est, par les présentes, donné par M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6, qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un Règlement no 2016-475 modifiant le Plan directeur d'aménagement et de développement R.V.Q. 990 afin de modifier l'aire d'affectation « Résidentiel-rural ».



**PROJETS DE RÈGLEMENTS**



2016-086

**ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 2016-474 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 480-85 AFIN DE MODIFIER LA CONFIGURATION DE LA ZONE RA/A-82**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5  
APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3  
ET RÉSOLU :

D'adopter le premier projet de Règlement no 2016-474 modifiant le Règlement de zonage no 480-85 afin de modifier la configuration de la zone RA/A-82.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-087

**ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 2016-475 MODIFIANT LE PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT R.V.Q. 990 AFIN DE MODIFIER L'AIRE D'AFFECTATION « RÉSIDENTIEL-RURAL »**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1  
APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2  
ET RÉSOLU :

D'adopter le premier projet de Règlement no 2016-475 modifiant le Plan directeur d'aménagement et de développement R.V.Q. 990 afin de modifier l'aire d'affectation « Résidentiel-rural ».

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



**ADOPTION DES RÈGLEMENTS**



2016-088

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2016-472 SUR LA RÉGIE INTERNE ET LA PROCÉDURE D'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3  
APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2  
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement no 2016-472 sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Une dispense de lecture du Règlement est demandée, une copie ayant été donnée aux membres du conseil au moins deux jours ouvrables avant la séance et les membres présents déclarent l'avoir lu.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2016-089

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2016-473 DÉTERMINANT LES LIMITES DE VITESSE  
APPLICABLES DANS LE PARC INDUSTRIEL FRANÇOIS-LECLERC NORD**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2  
APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1  
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement no 2016-473 déterminant les limites de vitesse applicables dans le parc industriel François-Leclerc Nord.

Une dispense de lecture du Règlement est demandée, une copie ayant été donnée aux membres du conseil au moins deux jours ouvrables avant la séance et les membres présents déclarent l'avoir lu.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**



**DIVERS**



2016-090

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2  
APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3  
ET RÉSOLU :

De clôturer la séance de ce 16<sup>e</sup> jour du mois de février 2016 à 20 h 36.

  
Sylvain Juneau, maire

  
Daniel Martineau, greffier

